

Pollutec 2018 – Lyon Eurexpo – Du 27 au 30 novembre

Biodiversité et Génie écologique : l'UNPG présente de nouvelles approches à promouvoir

Selon la définition du Journal officiel, le Génie écologique, est l'ensemble des connaissances scientifiques, des techniques et des pratiques qui prend en compte les mécanismes écologiques, appliqué à la gestion de ressources, à la conception et à la réalisation d'aménagements ou d'équipements, et qui est propre à assurer la protection de l'environnement.

Les producteurs français de granulats sont engagés depuis plus d'une trentaine d'années dans des démarches environnementales afin de concilier les enjeux économiques de l'industrie extractive et le maintien de la biodiversité sur les sites. L'autorisation d'exploitation d'une carrière est soumise à un arrêté préfectoral, souvent pour plusieurs décennies. Tout au long de la vie de la carrière, un programme précis est établi avec les pouvoirs publics et les parties prenantes (collectivités locales, associations...) afin de prendre en compte les écosystèmes locaux et de restaurer, voire de créer, des espaces favorables à la faune et la flore :

- Avant : diagnostics écologiques des milieux lors de la phase exploratoire et de l'étude d'impact environnemental du projet, notamment en application de la séquence dite ERC pour « éviter, réduire et compenser ».
- Pendant : avec la gestion au quotidien de la biodiversité, l'exploitation étant menée parallèlement à la restauration ou la transformation progressive des espaces.
- Après : le site peut être, selon la vocation définie, réaménagé au bénéfice de la biodiversité (création de zones humides, régulation des espèces invasives, gestion et inventaires écologiques...)

Au-delà du cadre légal des conditions d'exploitation, l'UNPG (Union nationale des producteurs de granulats), en collaboration avec la communauté scientifique (CNRS, Museum national d'histoire naturelle, universités, etc.) a mené et mène toujours, des recherches afin de développer un véritable savoir-faire pour mieux connaître les espèces animales et végétales et comprendre le fonctionnement des écosystèmes.

Réaffirmant les engagements de la profession, l'UNPG apporte son expertise dans le domaine du génie écologique auprès des industriels d'une part, en développant de nombreuses actions (guides pratiques, formations spécifiques, fiches retour d'expérience...) et, d'autre part, auprès des partenaires scientifiques et associatifs en contribuant à leurs réflexions. **C'est ainsi que, sur invitation de l'UPGE (Union Professionnelle du Génie Ecologique), l'UNPG interviendra, le 27 novembre 2018, dans le cadre du salon Pollutec, lors d'une conférence organisée sur le thème « Gestion de la biodiversité temporaire, de nouvelles approches à promouvoir ».**

Un engagement reconnu par les instances françaises de la biodiversité

Cet engagement ainsi que la mobilisation des industriels du secteur en faveur de la biodiversité sont reconnus par les instances françaises. L'UNPG et l'UNICEM siègent dans plusieurs comités d'orientation de l'Agence Française pour la biodiversité (AFB). **Le syndicat est membre du comité d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB)**, membre du comité national de la biodiversité (CNB) et des comités régionaux.

En 2017, le comité national de suivi de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité a renouvelé pour une durée de 3 ans la reconnaissance SNB accordée à l'UNPG dès 2012.

A propos de l'UNPG

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle qui représente l'ensemble des entreprises qui extraient et produisent des granulats naturels (sable et graviers) ou recyclés, pour alimenter le secteur du bâtiment et des travaux publics. Elle réunit environ 900 entreprises, ce qui représente 2 300 carrières, 400 sites de recyclage, et 15 000 emplois directs. Sa priorité est de garantir un accès à la ressource minérale qui respecte une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de la qualité des matériaux, tout en appliquant les principes d'économie circulaire. La majorité de ses membres adhère à la Charte environnement des industries de carrières. L'UNPG est une composante importante de la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). Pour en savoir plus : www.unpg.fr

Village du génie écologique
Forum biodiversité et milieux naturels

UPGE

POLLUTEC 2018
www.genie-ecologique.fr


A-IGÉCO

27 au 30 novembre 2018 - Lyon